

6 Société et Culture

**Front social/Africa N°1/ Après un mois de grève
Le "Tam-tam" d'Afrique reste toujours sans voix**

LBON
Libreville/Gabon

LANCÉE le 24 février dernier au cours d'une assemblée générale du personnel, la grève à la radio panafricaine Africa n° 1 se poursuit. Les négociations entamées au lendemain du lancement du mouvement, qui est une reconduction de la grève suspendue l'année dernière n'ont, à ce jour, toujours pas abouti. Les principales revendications des grévistes portent, notamment, sur la régularisation des situations des agents nouvellement engagés, la



Photo : LBON

La station panafricaine Africa N°1 lutte toujours pour sa survie.

revalorisation des salaires et de la pige, la régularisation de la dette moins perçue et hors moins perçue, ainsi que le paiement de quatre mois de salaires (décembre, janvier, février et mars en cours). Parmi ces points d'achoppement, seule la revalorisation des salaires et de la pige semble avoir connu

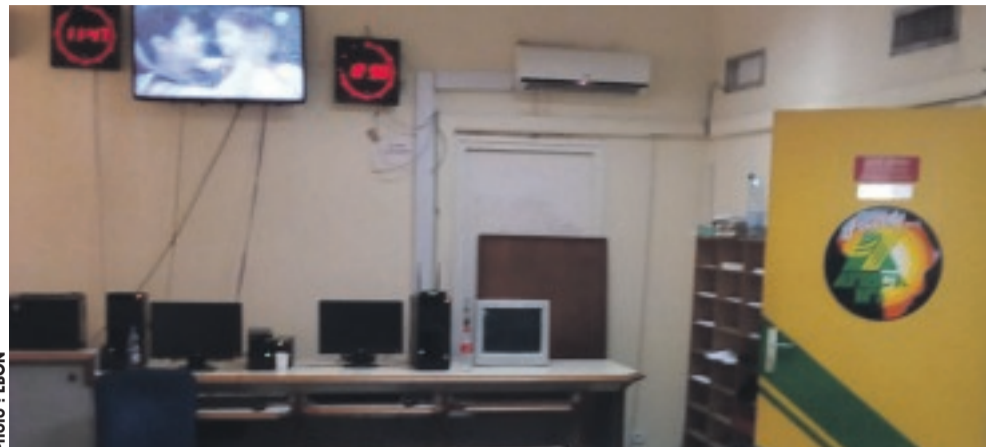


Photo : LBON

La salle de rédaction, telle que nous l'avons trouvée hier, sans aucun journaliste.

un début de solution. D'autant plus que la direction générale, avec laquelle les partenaires sociaux sont en discussions depuis plusieurs semaines, aurait donné son accord de principe. Il en est de même de la régularisation des situations des agents en instance de recrutement. Mais, les grévistes exigent que soit consigné dans le procès-verbal de négociation tout accord, en vue d'une application effective. Pour ce qui est du paiement des salaires, seuls deux mois (décembre et janvier) ont déjà été payés. Les deux autres restent en instance. Les points concernant la régularisation de la dette moins perçue et hors

moins perçue devraient être débattus au cours des pourparlers qui reprennent ce matin avec la direction générale, et qui étaient suspendus depuis quelques jours. D'autres rencontres sont prévues avec le ministère de l'Économie, à travers le Comité de pilotage récemment mis en place par le gouvernement. Les réflexions devraient porter sur l'étude des voies de sortie de crise. Car, mission avait été donnée à ce département ministériel d'accélérer le processus devant déterminer les modalités de retrait de la Libye à l'actionnariat d'Africa n°1. Dans une correspondance adressée au Commissaire

au compte, le cabinet "Ernest & Young", le syndic judiciaire Gondeth-Marc Bibang donne quelques orientations: « En réalité, le retrait de la LAP appelle prioritairement à un examen des comptes d'Africa N°1 et, partant, la participation financière de chacune des parties avant d'envisager toute rétrocession des sommes à la partie libyenne, à qui les administrateurs gabonais avaient déjà proposé le rachat des actions à un franc symbolique », écrit-il. Et de poursuivre: « mais avant tout, il serait de bonne méthode que les modalités pratiques qui s'attachent à ce retrait soient réglées ».

**Paludisme/Atelier de restitution des résultats de la revue à mi-parcours du PSN
Plusieurs manquements inhérents à la prise en charge du palu**

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY
Libreville/Gabon

Les experts de la santé ont débattu hier, au cours d'un atelier, des efforts et actions menés en matière de lutte contre le paludisme.

DES experts de la santé étaient en conclave hier dans la salle des conférences du Programme de lutte contre les infections sexuellement transmissibles (Plist), dans le cadre de la lutte contre le paludisme au Gabon. Ouverts par le directeur général adjoint de la Santé, Jean-Juste Ngomo et le docteur Safiou Abdul Razack, directeur du Programme de lutte contre le paludisme (PNLP), ces travaux avaient pour objectif principal de rendre compte des différentes stratégies et actions menées, susceptibles d'éradiquer le paludisme dans notre pays.



Photo : COE

Dr Jean-Juste Ngomo, directeur général adjoint de la Santé (g) et Dr Safiou, directeur du PNLP, ont ouvert les travaux de l'atelier au Plist.



Photo : COE

Quelques partenaires impliqués dans la lutte contre le paludisme au Gabon.

de ces actions par lequel nous vérifions si nos objectifs ont été atteints à mi-parcours. Nous complétons, enfin, notre rapport avec une enquête de terrain. Nous avons constaté, pendant notre travail de terrain, qu'il y a un manque criard de moustiquaires imprégnées d'insecticides, qui est l'outil indispensable dans la prévention contre le paludisme. Aussi, avons-nous enregistré des difficultés dans la prise en charge et dans les formations sanitaires. Il y a également des difficultés inhérentes à la disponibilité des médicaments et des outils de diagnostic, à la formation des

prestataires des soins qui ne sont pas toujours en harmonie avec les directives arrêtées par la direction générale de la Santé, par l'intermédiaire du PNLP. Le Plan stratégique national a été exécuté à 15%. Le budget arrêté ne nous permet pas d'atteindre les objectifs assignés par le PNLP», a souligné le Dr Jean-Romain Mourou, consultant. En dépit de tous ces manquements qui ralentissent le processus d'éradication du paludisme au Gabon, les experts en santé publique espèrent réduire de 50% l'endémie et la mortalité liées au paludisme d'ici 2017.

**CONSERVATION FONCIERE
AVIS AU PUBLIC**

Conformément aux dispositions de l'Article 33 de l'Ordonnance N°5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculations sont engagées suivant les Réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

Numéro de la Réquisition	Date de la Réquisition	Numéro de la parcelle	Section	Ville ou District
12.523	16 Mars 2016	197	CL2	Dwendo
12.524	17 Mars 2016	128	YQ7	Akanda
12.525	17 Mars 2016	313	AR	Francerville
12.526	18 Mars 2016	14	YO3	Akanda

P. Le Conservateur
(Signature)
P.O. Annick NGOME AYONG